

CONTRAT D'INSCRIPTION

N° de client :

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

N° de tél :

N° de portable :

Adresse email :

Le magasin Ali Bébé

1. Ali Bébé est un magasin de vente d'articles de 2^{ème} main pour les bébés et les enfants jusqu'à 10 ans.
2. L'objectif du magasin est d'offrir des articles d'occasion variés, sélectionnés et de bonne qualité à des prix compétitifs.
3. Le magasin fait partie intégrante de l'association SemoNord, qui est une structure subventionnée par le chômage, destinée à soutenir les participants dans la construction d'un projet professionnel et dans la recherche d'une place d'apprentissage.
4. La gestion du magasin permet aux participants de découvrir les activités liées à la vente et à la gestion d'un magasin.
5. L'argent récolté par la vente des articles participe aux frais liés au soutien d'adolescents en recherche d'apprentissage.
6. Tout le matériel invendu est distribué à des œuvres caritatives afin de soutenir les plus démunis.

Le dépôt-vente chez Ali Bébé

1. Les articles mis en vente au magasin proviennent de dons ou de dépôts-ventes de clients du magasin.
2. Pour pouvoir bénéficier du système de dépôt-vente, le « client-vendeur » doit s'acquitter de 20 CHF d'inscription, obtenant ainsi sa carte-client avec son numéro personnel.
3. Les articles laissés en dépôt **deviennent la propriété exclusive d'Ali Bébé et ne peuvent être repris**, sauf situation exceptionnelle.
4. Le « client-vendeur » touche 50% du produit de la vente des articles déposés et vendus. Le 50% du produit de la vente sera donné au client (au comptant et contre signature) pendant les heures d'ouverture du magasin et **au plus tard une année** après le dépôt des articles dans le magasin.
5. Ali Bébé fixe le prix de vente des objets à l'exception du matériel de grande valeur (poussette, maxi cosi, etc.) dont le prix de vente sera discuté avec le « client-vendeur ».
6. **Les articles déposés doivent être propres et en bon état.** Ali Bébé se réserve le droit de sélectionner les articles qui seront mis en vente et ceux qui seront donnés à des œuvres caritatives.
7. Ali Bébé s'engage à mettre en vente les articles sélectionnés par ses soins pour une durée de **2 mois minimum**. Passé ce délai, Ali Bébé se réserve le droit de donner les articles invendus à des œuvres caritatives.
8. Ali Bébé se réserve le droit de solder tous les habits à **50%** et ceci deux fois dans l'année (hiver et été).

J'ai lu et j'accepte les conditions de fonctionnement d'Ali Bébé.

Date :

Signature :